

Thourotte, le 10 février 2021

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 8 FEVRIER 2021

ETAIENT PRESENTS : MM. CARVALHO, VAN ROEKEGHEM, BONNARD, MMES DRELA, MONFORT, MM. TASSIN, BEURDELEY, PASTOT, MMES VANDENBROM, PIHAN GAUMET, DACQUIN, VANPEVENAGE, MM PIAR, DROUET, DAMIEN, SERVAIS, DUBRENAT, IBRAN, BONNETON, CUELLE, LEFEVRE, POTET, BOURDON, JOLY, MMES DAUMAS, FONTAINE, BALITOUT, FRETE, BACONNAIS, GRANDJEAN (arrivée à 19h00).

ETAIT REPRESENTE M. LETOFFE avait donné pouvoir à Mme FRETE, M. RICARD avait donné pouvoir à Mme DRELA,

ASSISTAIENT A LA SEANCE : M. DE SMET, Directeur Général. Mme LEBOEUF, Rédacteur Principal

SECRETAIRE DE SEANCE : M. JOLY Bernard.

Au titre des ressources humaines, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- o A la modification du tableau du personnel,
- o A la signature d'une convention de mise à disposition de la directrice financière à hauteur de 20% du temps de travail à l'Office de Tourisme,

Au titre de l'aménagement du territoire, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- o A la constitution d'un jury de concours et à la fixation de la prime aux candidats admis à concourir pour le projet de piscine intercommunale,
- o A la demande de subvention pour la réalisation d'une étude de faisabilité géothermie dans le cadre du projet de piscine intercommunale,

Au titre des finances, le Conseil Communautaire a adopté :

- o Le Budget primitif 2021 – Budget général équilibré en dépenses et en recettes comme suit :
 - * Section de fonctionnement : 8 889 625.00 €
 - * Section d'investissement : 7 597 775.00 €
- o Le Budget primitif 2021 – Budget annexe de la pépinière d'entreprises équilibré en dépenses et en recettes comme suit :
 - * Section de fonctionnement : 73 785.00 €
 - * Section d'investissement : 45 300.00 €
- o Le Budget primitif 2021 – Budget annexe « Parc d'activités des Deux Vallées » équilibré en dépenses et en recettes comme suit :
 - * Section de fonctionnement : 1 630 884.00 €
 - * Section d'investissement : 815 442.00 €
- o Le Budget primitif 2021 – Budget annexe « SPANC » équilibré en dépenses et en recettes comme suit :
 - * Section de fonctionnement : 2 020.00 €
- o Le Budget primitif 2021 – Budget annexe « Bateau promenade » équilibré en dépenses et en recettes comme suit :
 - * Section de fonctionnement : 169 560.00 €
 - * Section d'investissement : 75 200.00 €
- o Les taux d'imposition locaux pour l'année 2021, à savoir :
 - Taxe d'habitation 6.84%
 - Taxe foncière bâti 8.69%
 - Taxe foncière non bâti 24.92%
 - Cotisation foncière entreprises 7.31%

Au titre du développement économique, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- o A la prolongation de l'aide d'urgence aux entreprises du territoire en conventionnant avec la Région Hauts de France et Initiative Oise Est,

Au titre du Tourisme, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- o Pour les tarifs événementiels 2021 à la Cité des Bateliers,
- o Pour le vote des tarifs pour les animations 2021 à la Cité des Bateliers, à savoir ;
 - le jeu Stevenson proposé au prix de 19€ par famille
 - l'animation du bac à sable augmenté :
 - Prix par classe : 150 € par classe sur place au musée
 - : 180 € en itinérance (CC2V - ARC - CCPN - CCPS)
- o A la signature d'une convention de mise à disposition entre la CC2V et l'Office de Tourisme pour le bateau promenade,
- o A la signature d'une convention d'objectifs et de moyens 2021 entre la CC2V et l'Office de Tourisme,

Le Conseil Communautaire a également :

- Validé la reconduction de la distribution des fournitures scolaires aux collégiens pour un montant de 20€/enfant,

Le Président,

P. CARVALHO

